

Le Conseil Municipal des Sages s'est réuni le 14 février 2018 à 14H30, salle Arthur Musmeau.

Présents : Mmes ASENSIO, BANCES, BRICOUT, DELBAERE, DOCHY, DUFRESNE, HONNIS, HYERNEAUX, MENIER, MONCAREY, MORTREUX, WAWZYNOWICZ, Mrs JABLONSKI, KWIATKOWSKI, LAGON, MALAPEL, PELLION, VANDORPE, VINCENT.

Excusés : Mmes MIKUT, BULOT, MERCIER, Mrs LABAT, MIROUX.

Assistent également à la réunion : Mme CARRE, Adjointe et Mmes MENDOLA, DUPUIS, Conseillères, Mr LECOCCQ, du pôle social, Mrs SAGO, DUFRESNE et JOLAIN étant excusés pour raison de service.

- Avant de commencer cette séance, Michel MALAPEL s'adresse à l'ensemble des membres du Conseil pour leur rappeler quelques principes à savoir que si vous avez des remarques à suggérer, de le faire avec calme et élégance. Nos élus et les responsables de services ont la volonté d'assister à nos débats et prennent en considération toutes nos réflexions en essayant d'y apporter une solution. Chacun de vous aura la parole et je vous demande de respecter les interventions sans les interrompre. Nous nous devons de rester sereins afin que nos réunions apportent les résultats que nous attendons dans la mesure du possible. Je compte sur votre compréhension. Merci à vous.

- Commentaires des réponses des mails envoyés par Sylvain DUFRESNE.

- Commentaires sur la cérémonie des vœux de la Municipalité. Très bonne organisation avec beaucoup d'informations tant au niveau de la rétrospective que du discours de Mme Le Maire. Réception à la hauteur de l'évènement.

- Commentaires sur l'organisation du thé dansant du 28 janvier. 200 personnes environ ont participé avec une ambiance survoltée surtout à l'écoute de la chanteuse. Résultat qui donne des encouragements à renouveler cette expérience.

- Organisation du repas des aînés qui se déroulera le 11 mars. Les inscriptions seront prises le 19 février à la salle polyvalente. La préparation de la salle se fera le 9 mars à partir de 14h00 et les volontaires seront les bienvenus.

- Au cours du tour de table plusieurs questions ont été posées :

Les animaux errants et leurs déchets sur la voie publique, (voir la police rurale)

Les travaux rue Ledru Rollin se déroulent très bien mais la signalisation n'est pas respectée par tous Rue du Chevalier de la barre avec de plus en plus de passages de poids lourds (pourquoi ne pas envisager l'ouverture d'un passage venant directement de l'Avenue de l'Europe, projet à voir avec la chambre de commerce).

Il est signalé la présence d'un trou pouvant provoquer des chutes sur le trottoir, rue Clémentine Decker à l'angle du magasin du fleuriste.

Plus aucun problème rue Gambetta et rue Renan, la circulation étant parfaite depuis l'enlèvement des blocs de pierre.

Revoir le réglage du chauffage de la salle Musmeau qui se coupe trop tôt.

Depuis des travaux sur le trottoir de la rue Jean Jacques Rousseau, face au n° 34, l'écoulement des eaux est bloqué.

Est-il possible d'installer une poubelle rue Jean Jaurès face au cabinet dentaire angle Ave de l'Europe ?

Un arbuste se trouvant face au n° 124 rue Proud'hon gêne la visibilité des automobilistes, peut-on l'élaguer ?

Une nette amélioration est constatée Chasse Revel depuis le passage régulier de la Police Municipale. L'installation d'un cabinet médical (anciennement CARMi à ANZIN) est prévue à THIERS, rue Jean Jaurès à proximité de la place, à compter du mois de Juillet.

Toujours les mêmes problèmes concernant les trottoirs de la rue C.

- Dates à retenir : Le repas du Maire le 8 avril 2018,

Quelques mots concernant la réunion enrichissante des voisins vigilants s'étant déroulée le 13 février pour encourager les inscriptions et la participation des personnes intéressées.
Satisfaction générale pour le retour de Mme DUPUIS, conseillère, après une longue période d'absence pour raison de santé et à qui nous souhaitons une bonne convalescence.
-- Plus aucune question n'étant à l'ordre du jour, il est mis fin à la réunion à 15h50.

Prochaine réunion le 14 mars 2018 à 14h30, salle Musmeau.

Pour le Conseil des Sages

M. MALAPEL



DESTINATAIRES :

- Mme Le Maire
- Mme l'Adjointe aux personnes âgées
- Mr LECOCQ Jean Michel, pour information
- Les membres du Conseil des Sages